

MILLAU
C'est quoi le DOB ?

(= débat d'orientations budgétaires)

FOCUS SUR LE "DOB" 2025

Adopté lors du conseil municipal du 7 novembre 2024, le Débat d'orientations budgétaires (DOB) traduit les choix financiers au service des projets et des choix des élus pour la Ville et ses habitants. Explications.

Publié le 08 novembre 2024

Le débat sur les orientations budgétaires a été approuvé lors du conseil municipal du 7 novembre. Deux mois avant le vote du budget primitif (BP), l'organe délibérant (le conseil municipal) doit tenir un débat sur les orientations générales du budget, c'est le DOB. Il présente les investissements, les recettes, l'endettement et la capacité d'emprunt ou d'épargne de la collectivité. Il traduit surtout le projet et les choix budgétaires des élus pour la ville.

Les finances de la Ville de Millau

- › Une situation stabilisée avec une inflation en baisse, une dette maîtrisée, des projets financés.
- › Mais une situation fragile avec des dépenses de fonctionnement de moins en moins compressibles, une dette cachée (EHPAD) de plus de 16 millions d'euros
- › Et de futures lois qui menacent les dotations des collectivités.

Malgré cela, le DOB transcrit financière des 172 projets du plan de mandat, dont 69% sont réalisés, déclinés par les grands axes : ville solidaire, ville durable, ville entreprenante, ville citoyenne.



Les idées clés en chiffres

Financer les projets

- > 39 millions d'euros d'investissements sur 2021-2026 (soit 13 millions de plus que prévus initialement)
- > 6,7 millions d'investissements pour 2025
- > Financer projets de la votation citoyenne (7,7 millions d'euros)

Rembourser la dette

- > de 29,9 millions d'euros en reportant les emprunts

Entretenir le patrimoine communal

- > 2,6 millions en 2025 (10 millions d'euros depuis le début du mandat)





Les objectifs 2025

- › Maintenir le bouclier pouvoir d'achat (tarification sociale cantine, gratuités culturelles...)
- › Améliorer la qualité des services et des équipements (sécurité, propreté, QPV)
- › Renforcer le soutien aux associations
- › Ne pas augmenter les taux d'imposition.

Comment ?

- › Questionner chaque dépense
- › Maitriser la masse salariale sans pénaliser les habitants
- › Prioriser les projets
- › Phaser différemment les projets
- › Réactualiser les coûts des projets



VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République
12100 Millau
05 65 59 50 00

Ouvert du lundi au vendredi de
8h à 12h et de 13h30 à 17h30